

CONTRE LE GÉNOCIDE, POUR UNE PALESTINE LIBRE : NON A LA DISSOLUTION D'URGENCE PALESTINE

Alors que le génocide s'intensifie à Gaza, alors que le siège affame et détruit tout un peuple, que fait l'État français de Macron et Retailleau ? Il prononce l'intention du gouvernement de dissoudre l'une des principales organisations des Palestinien·nes en France, un des principaux collectifs mobilisés en solidarité avec le peuple palestinien.

Cette mesure, d'une gravité extrême, met en application une revendication portée depuis des mois par Julien Odoul, député du Rassemblement National récemment condamné par la Justice. En la reprenant à son compte, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau entérine une politique de répression alignée sur les mots d'ordre de l'extrême droite en France et du gouvernement israélien.

Dénoncer un génocide ne sera jamais un crime. Résister face à l'injustice n'est pas un délit. Exiger la liberté pour le peuple palestinien n'est pas une revendication extrémiste violente. Au contraire : c'est une exigence humaine.

Nos revendications sont simples :

- Stop au génocide en Palestine
- Non à la dissolution d'Urgence Palestine
- Oui à la liberté d'expression et à la solidarité internationale.
- Sanctions contre l'État d'Israël

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION

y compris une fois la dissolution actée par le gouvernement. Atteignons le maximum de signataires pour donner de la force à notre procédure !



stop-dissolution.fr

COMITÉ CONTRE LA DISSOLUTION D'URGENCE PALESTINE

Le comité contre la dissolution d'Urgence Palestine coordonne la solidarité militante et juridique avec les centaines d'organisations qui y prennent part. Il est composé d'Urgence Palestine, AFPS, BDS France, Legal team antiraciste, Les Écologistes, Ligue panafricaine, NPAA, Solidaires, Stop Arming Israël France, UJFP.